CONSEIL DE LA DOCUMENTATION
DU MARDI 6 JUILLET 2010

Proposition de PROCES VERBAL

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu du précédent conseil de la documentation,
- Informations diverses,
- Travaux à venir à la bibliothèque universitaire et projet de learning centre,
- Réorganisation des services,
- Présentation du rapport d'activité 2009,
- Modification des règles de prêt à la bibliothèque universitaire,
- Questions diverses.

Sous la présidence de **Monsieur Philippe ROLLET**, Président de l'université.

Liste de personnes

Membres présents

ROLLET Philippe,
Président de l'université

ALLAIN Alexandre
BARRIERE Jean-Paul
BELLURIER Elisabeth
CHIRAT Frédéric
ENTE Simon
GABILLARD Philippe
LE BESCOND Isabelle
MAES Sandrine
MATEJKO Laurent
MOINE Sylvie
MULETTE Brigitte
PETITPREZ Denis
ROCHE Julien
SCHAFIER Janine
VERBEKE Cécile

Membres excusés

JAYET Hubert
THUMERELLE Nicole

Membres invités

CAPOEN Bruno
CORNUEL Didier
DECROOCQ David
DEHAUDT Hélène
DEVARISSIAS Elsa
FLAMINIO Livio
HAMON Annie
JACQUES Philippe
LENS Anthony
LOCATELLI Elisabeth
NIGRO Loredane
PERE Philippe
RIVES Alain
ROUSSEAU Sandrine
SOLER Marina

Le quorum ayant été atteint, le Conseil de la Documentation est ouvert par Monsieur le Président à 14h17.

Université Lille1 Sciences et Technologies | Documentation
Cité Scientifique 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. +33 (0) 3.20.43.44.10 | Fax. +33 (0) 3.20.33.71.04
bu-com@univ-lille1.fr | http://doc.univ-lille1.fr

POINT 1- INFORMATIONS DIVERSES

M. Roche annonce que Mme Thumerelle a donné procuration à Mme Maes dans le cadre de ce Conseil de la Documentation, et que pour sa part, M. Jayet a donné procuration à M. le Président.

M. Roche informe le Conseil que *l'Inspection Générale des Bibliothèques* a élaboré un rapport sur les projets de « learning centres ». Il précise qu'il s'agit du rapport N°2009-22. Il souligne l'intérêt de ce rapport qui fait le point sur les réalisations récentes ou en cours telles que la rénovation de la bibliothèque universitaire de sciences de l'université Paul Sabatier de Toulouse, le projet de learning centre innovation et pôles de compétitivité de Lille 1 et le projet de learning centre archéologie de Lille 3. Il invite les membres du Conseil à consulter ce rapport (en ligne) en raison des nombreux éléments circonstanciés qu'il fournit.

Adresse du rapport:
http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2009/33/6/Rapport_Learning_Centers_7-12_RV_131336.pdf.

POINT 2- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT CONSEIL

M. le Président soumet au vote le compte-rendu du Conseil de novembre 2009. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

POINT 3- TRAVAUX A VENIR ET PROJET DE LEARNING CENTRE

M. le Président annonce au Conseil que la bibliothèque universitaire va faire l'objet de travaux importants au niveau du premier étage qui sera fermé au public à partir du 23 août 2010. Il précise que le rez-de-chaussée restera ouvert et accessible pendant toute la durée des travaux. Cette décision est prise suite aux recommandations de la commission communale de sécurité qui gère les avis d'ouverture des bâtiments au public.

Le calendrier fixé pour le début des travaux est février-mars 2011. M. le Président explique que la fermeture anticipée de l'étage fin août pour des travaux permettra de disposer de suffisamment de temps pour réorganiser les services de la bibliothèque universitaire et pour gérer le déplacement et le stockage des collections.

M. le Président rappelle qu'une assemblée générale s'est déroulée à la bibliothèque universitaire afin d'annoncer ces travaux aux personnels. Il souligne que M. Matejko est en charge du dossier. Il spécifie que le projet de rénovation s'inscrit dans le cadre du plan Campus et du projet de learning centre : la rénovation complète et l'extension de la bibliothèque seront réalisées dans la foulée des travaux à venir.

M. le Président précise qu'il convient de mettre l'accent sur toutes les dimensions de ce projet, avec une bibliothèque située au cœur de l'université Lille 1 mais aussi un espace de valorisation de la recherche et des services mutualisés.

Dans cette optique, M. le Président rencontre Mme la Rectrice afin d'élaborer un calendrier dans lequel le projet de création du learning centre reste prioritaire.

M. le Président revient ensuite sur les problèmes de sécurité inhérent au bâtiment actuel. Les travaux, qui vont s'engager, vont permettre de répondre aux exigences de mise en sécurité du bâtiment. Il rappelle qu'il s'agit d'une première étape et que les calendriers de mise en sécurité et d'extension, rénovation doivent être liés.

Université Lille1 Sciences et Technologies | Documentation
Cité Scientifique 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. +33 (0) 3.20.43.44.10 | Fax. +33 (0) 3.20.33.71.04
bu-com@univ-lille1.fr | http://doc.univ-lille1.fr

M. Roche souligne que les travaux vont se dérouler par tranche et que chacune des trois tranches (Rénovation premier étage, rénovation rez-de-chaussée puis extension) sera phasée avec la précédente. Le phasage est un enjeu majeur.

M. Roche précise qu'en ce qui concerne les ressources de la bibliothèque universitaire, l'équipe de direction travaille actuellement sur l'organisation du transfert et du stockage de certaines collections; mais il insiste sur le fait que, pendant la durée des travaux du premier étage, l'accès aux collections sera assuré. Il explicite le cas particulier de certains périodiques papiers qui, lors des travaux, ne seront plus accessibles que sous format électronique.

Il annonce, ensuite, que certains services annexes ne pourront être maintenus au sein de la bibliothèque universitaire; il donne comme exemple l'accès à la salle informatique. Cependant, il précise que ces services seront déportés et non supprimés.

En ce qui concerne les personnels de la bibliothèque universitaire, M. Roche indique qu'il travaille actuellement avec Mme Savina sur une solution de relogement. M. le Président s'étant engagé à fournir des conditions de travail decentes à l'ensemble des personnels de la bibliothèque universitaire, il faut trouver un bâtiment qui soit en bon état. Il précise que la période de latence entre le déménagement et les travaux va permettre de mobiliser les financements, notamment en ayant recourt à un ancien CPER.

M. le Président rappelle qu'il souhaite que l'Etat prenne sa part dans le financement des aménagements des locaux assignés aux personnels de la bibliothèque universitaire.

M. le Président donne la parole à Mme Verbeke. Cette dernière remercie, au nom des personnels, M. le Président pour sa présence lors de l'assemblée générale de la bibliothèque universitaire. Elle se fait ensuite l'écho des inquiétudes des personnels quant au relogement durant la période des travaux, mais surtout quant à l'accueil des publics notamment à rentrée et lors des partiels. Si un filtrage doit être mis en place pour des raisons de sécurité, elle souligne que les personnels de bibliothèque n'ont pas à endosser le rôle de vigiles.

M. Roche répond qu'il est préoccupé par ce problème, mais il précise qu'il existe deux types de solutions:

- Une solution matérielle avec la mise en place d'un tourniquet doté d'un compteur afin de bloquer l'entrée. Le problème est le coût d'un tel système et surtout la question du calendrier.
- La seconde solution repose sur un rôle d'explication par les agents aux usagers, autour du responsable du service public. Il convient de mobiliser une équipe d'agents afin de pouvoir réguler le phénomène de sur-fréquentation. M. Roche pense que les choses vont s'autoréguler à l'usage avec le recours notamment aux bibliothèques universitaires associées. Dans tous les cas, la dimension d'explication aux usagers est très importante, surtout vis à vis des nouveaux inscrits.

Mme Verbeke reprend la parole et souhaite savoir si d'autres salles de travail vont être ouvertes.

M. le Président pense que c'est une solution envisageable avec un renvoi vers les composantes d'origine. Il précise que des salles sont disponibles sur le campus mais qu'il conviendra peut-être de les aménager.

La parole est donnée à M. Ente qui désire savoir quels sont les bâtiments ciblés pour le relogement des personnels.

M. le Président ne souhaite pas s'avancer sur le sujet mais assure que les projets sont en cours. Il faut trouver un lieu agréable de proximité.

Mme Maes remarque que la date retenue pour annoncer ces travaux au Conseil est tardive. En effet, les bibliothèques associées vont devoir s'organiser afin de faire face à un afflux d'étudiants.

M. le Président précise qu'il n'est pas maître du calendrier qui est fonction d'impératifs liés aux financements des opérations.

Université Lille1 Sciences et Technologies | Documentation
Cité Scientifique 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. +33 (0) 3.20.43.44.10 | Fax. +33 (0) 3.20.33.71.04
bu-com@univ-lille1.fr | http://doc.univ-lille1.fr

M. Ente revient, ensuite, sur la question de l'accueil des étudiants. Il désire connaître les possibilités d'accueil des bibliothèques universitaires de Lille 2 et Lille 3.

M. Roche rappelle que les étudiants sont les bienvenus dans les trois bibliothèques universitaires de la métropole. Il précise que des discussions vont s'engager avec les Directeurs de ces deux universités.

Mme Mulette abonde dans le sens de M. Roche mais évoque les problèmes de places que connaissent aussi les bibliothèques universitaires de Lille 2, qu'il s'agisse de celle du pôle Moulin ou de celle du pôle formation.

M. le Président rappelle que l'objectif n'est pas de renvoyer les étudiants sur les autres bibliothèques universitaires mais bien de trouver des solutions en interne.

M. Barrière évoque l'idée d'une fiche d'information, à destination des étudiants, précisant la liste des bibliothèques de l'agglomération avec leur capacité d'accueil respective.

M. Roche est favorable à cette idée et rappelle que la bibliothèque universitaire a déjà réalisé une opération de ce type. Il annonce une mise à jour de la plaquette en élargissant l'objectif d'accueil.

M. Ente soulève le problème de la salle informatique et plus précisément la question du paramétrage Wifi.

M. Roche confirme que ce service ne sera pas maintenu à la bibliothèque universitaire. A l'origine, il s'agit d'un service du *Centre de Ressources Informatiques*.

M. Gabillard précise que la solution a été trouvée et que le paramétrage se fera au SEMM à compter de la rentrée.

Pour conclure, M. le Président précise que toutes les questions relatives aux travaux doivent être adressés à M. Matejko.

POINT 4- REORGANISATION DES SERVICES

M. le Président donne la parole à M. Roche afin qu'il explique la réorganisation des services qui touche la bibliothèque universitaire. M. Roche précise que la réorganisation des services a été présentée et explicitée aux agents de la bibliothèque universitaire lors de l'assemblée générale de juin 2010.

Il annonce au Conseil l'affectation d'un nouveau conservateur: M. Philippe Père. Cette arrivée s'inscrit dans le cadre de la politique de rehaussement d'emplois initiée depuis deux ans.

M. Roche revient sur le rôle qui sera celui de ce nouveau conservateur: formation des usagers, renseignement et communication, avec deux personnes sous son autorité. En effet, le renseignement nécessite la mise un place d'une organisation plus poussée qu'actuellement. L'arrivée de M. Père permettra donc de mettre en place un service dédié.

La mission de formation des usagers est reprise par M. Père. A terme, la formation s'adressera non seulement aux étudiants de Licence mais aussi aux étudiants de Master, de Doctorat ainsi qu'aux enseignants-chercheurs.

De fait, M. Roche annonce que Mme Le Bescond voit ses fonctions recentrées sur la bibliothèque numérique et la formation des personnels. Il insiste sur le fait que la bibliothèque numérique va prendre plus d'ampleur dans les années à venir, notamment dans le cadre du futur learning centre.

M. Roche développe les contenus de la bibliothèque numérique IRIS qui permet, entre autre, de diffuser et de valoriser les thèses au format électronique. Il ajoute que cette année, le programme de numération en histoire des sciences a abouti à la mise en ligne de plus de 100 000 pages. A ce dossier, s'ajoute la question du signalement des ressources pédagogiques, à mener en lien avec le CRI, le SEMM et les enseignants.

Université Lille1 Sciences et Technologies | Documentation
Cité Scientifique 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. +33 (0) 3.20.43.44.10 | Fax. +33 (0) 3.20.33.71.04
bu-com@univ-lille1.fr | http://doc.univ-lille1.fr

En outre, Mme Le Bescond devra développer une stratégie relative à la problématique des archives ouvertes.

M. Roche indique que la gestion du SIGB revient au service de M. Gabillard.

De son côté, M. Matejko est déchargé de la gestion du pôle SHS/SEG afin de dégager du temps dans le cadre du dossier des travaux et du learning centre. La gestion du pôle SHS/SEG revient à M. Allain.

M. le Président appelle les membres du Conseil à réagir.

M. Barrière revient sur la question de la numérisation de l'histoire des sciences. Il souligne que son service reprend les activités de l'ANRT de Grenoble, ce qui pourrait induire certaines difficultés. Il souhaite savoir si la numérisation restera, à l'avenir, une priorité.

M. Roche répond que le Service Commun de la Documentation souhaite accentuer le travail de numérisation mais que cela nécessite de trouver des nouveaux financements. Il travaille sur la pérennisation de ces derniers avec M. Maitte et M. le vice-président de la recherche. Il assure à M. Barrière que le rythme actuel de numérisation sera maintenu.

POINT 5 - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2009.

M. le Président donne la parole à M. Roche afin qu'il présente le rapport d'activité 2009.

M. Roche présente la structure générale du rapport d'activités du Service Commun de la Documentation et précise qu'il doit être mis en perspective avec les objectifs fixés dans le cadre du quadriennal.

M. le Roche réaffirme l'importance de filer ces rapports dans le temps afin de constituer une série exploitable dans la durée. Il souligne que tous les rapports à venir seront articulés selon le même modèle et il exprime le souhait que ces futurs rapports fassent l'objet d'une présentation lors du conseil de la documentation de l'été.

M. Roche s'attache ensuite à détailler et à mettre en évidence les caractéristiques et évolutions les plus significatives de l'activité du Service Commun de la Documentation, présentées au travers du rapport.

Dans un premier temps, il analyse l'activité générale de la bibliothèque universitaire passant en revue les aspects d'infrastructure et de moyens, les collections et acquisitions avant de terminer sur la partie du rapport consacrée aux publics et aux services proposés par la bibliothèque universitaire. En conclusion de cet exposé, M. Roche tient à souligner le travail accompli par les personnels qui a permis de réaliser de nombreux objectifs fixés par le quadriennal.

Au terme de cette première partie, M. le Président souhaite qu'un premier échange ait lieu.

M. Cornuel s'exprime sur l'intégration des catalogues présentée en page 14 du rapport. Il tient à rappeler que cette intégration s'opère par le travail préalable des personnels des centres associés et qu'il convient de saluer ce travail. Concernant les abonnements SHS/SEG, il salue l'effort de la bibliothèque universitaire dans ce domaine mais il constate que les marges de progression sont encore importantes. Ainsi, le montant des acquisitions SHS représente 13% du montant total alors que les étudiants de ce pôle représentent 40% de la population estudiantine. Il souligne que ce qui n'est pas financé sur le budget de la bibliothèque universitaire est pris en charge sur les ressources propres de la composante, l'essentiel des fonds provenant de la taxe d'apprentissage. Il s'inquiète des capacités de la composante à pérenniser les ressources électroniques dans le domaine SHS.

M. Roche en convient. Il rappelle que la BU a repris à sa charge de nombreux abonnements électroniques. Il souhaite que cette politique se poursuive. Aller plus loin nécessite néanmoins une réflexion

Université Lille1 Sciences et Technologies | Documentation
Cité Scientifique 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. +33 (0) 3.20.43.44.10 | Fax. +33 (0) 3.20.33.71.04
bu-com@univ-lille1.fr | http://doc.univ-lille1.fr

globale au sein de l'université car elle ne peut pas se régler uniquement entre la faculté de sciences économiques et sociales et le Service Commun de Documentation.

M. Matejko revient, ensuite, sur l'implication des personnels évoquée par M. Roche. Il souligne que, pour la première fois, la bibliothèque universitaire est présente sur la chaîne d'inscription. L'implication des personnels est très forte dans le cadre de cette nouvelle mission. Faisant référence au tableau « *nombre de prêt par domaines de formation et de recherche* », il se félicite de l'augmentation en valeur absolue du nombre de prêt d'ouvrages du pôle SHS/SEG. Il remercie les collègues du pôle H ainsi que les responsables des bibliothèques associées Mme Maes, Mlle Hamon et Mme Thumerelle.

Se référant au tableau « *statistiques d'usage de la bibliothèque numérique* » présenté en page 22, Mme Maes souhaite avoir quelques éclaircissements sur les procédures de comptage ainsi que sur la distinction entre accès aux fichiers PDF et nombres de requêtes.
Mlle Moine explique que les statistiques ont été élaborées en respectant les recommandations COUNTER. Cela permet une uniformisation au niveau du comptage. Une session est égale à une connexion, une recherche se fait dans le cadre d'une session.

M. Chirat fait part de son étonnement quant à la baisse du total des jours de formation continue et de préparation aux concours définie en page 9 du rapport.

M. Roche explique que la disparité est, probablement, due à un moins grand nombre de préparation aux concours.

Mme Le Bescond souligne que les chiffres présentés ne reflètent pas l'évolution qualitative des formations. De plus, Mme Le Bescond avance un problème de changement de logiciel qui aurait compliqué l'établissement de statistiques fiables.

Mme Mulette précise qu'il s'agissait juste d'une évolution du logiciel LAGAF et non d'un nouveau programme. L'explication ne se situe donc pas à ce niveau.

Ce premier échange étant clos, M. Roche développe les points exposés dans la seconde partie du rapport consacrée à l'analyse du budget documentaire de l'université. Après l'analyse des tableaux présentés, le Conseil est invité à réagir.

Mme Schafier souhaite connaître la raison pour laquelle la Maison des Langues ne figure pas dans le tableau 1, présenté en page 28, du rapport.

Mlle Devarissias explique que la Maison des Langues n'étant pas une unité budgétaire (UB) distincte, elle est englobée dans l'unité budgétaire 940 - services centraux.

M. le Président souligne qu'il est envisageable de la faire apparaître. Cependant, il explique que l'objectif est de viser prioritairement les UB ou les laboratoires.

Se reportant au tableau 6 « *Laboratoires* », M. Jacques s'interroge sur l'absence de plusieurs laboratoires de biologie. Cette absence expliquerait la diminution des dépenses documentaires de cette thématique.

Mlle Devarissias rappelle les données ont été traitées de façon similaire à l'année précédente.

M. Roche souhaite, cependant, que les données soient vérifiées.

M. Petitprez interroge le Directeur quant aux risques de redondances existants entre les titres de périodiques au format papier et ceux au format électronique.

M. Roche répond que ce type de problème reste marginal.

Au terme de cet échange, M. le Président passe au point 6 de l'ordre du jour.

Université Lille1 Sciences et Technologies | Documentation
Cité Scientifique 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. +33 (0) 3.20.43.44.10 | Fax. +33 (0) 3.20.33.71.04
bu-com@univ-lille1.fr | http://doc.univ-lille1.fr

POINT 6 - MODIFICATION DES REGLES DE PRET A LA BU

La bibliothèque universitaire soumet au Conseil une modification des règles de prêt. Il s'agit d'une réécriture partielle de l'annexe 7 du règlement intérieur de la BU.

Mlle Devarissias explicite les modifications proposées.

A l'issue de la présentation, M. Petitprez exprime sa surprise quant au fait qu'il existe une durée spécifique de prêt pour les étudiants handicapés.

Après discussion des membres du Conseil, décision est prise de ne retenir que deux régimes de prêts: un régime de prêt de 7 documents maximum pour une durée de 14 jours maximum et un régime de prêt de 7 documents maximum pour une durée de 28 jours maximum. Les étudiants souffrant d'un handicap sont rattachés à ce dernier régime.

La modification des règles de prêt amendée est soumise au vote. Elle est adoptée par 16 voix « pour » et 2 abstentions.

POINT 7 - QUESTIONS DIVERSES

Mlle Verbeke prend la parole. Elle explique que les personnels de catégorie C et B, qui ont eu à traiter le don de Marcel Destot à la bibliothèque universitaire par le passé, s'étonnent du désherbage massif effectué actuellement, compte tenu du traitement spécifique dont il avait fait l'objet à l'époque (convention, équipement spécifique, indivisibilité du fonds...). Elle souhaite connaître le statut de ce don et la raison de son désherbage actuel.

M. Matejko répond que le fond du Pr. Destot représente 50 ML d'ouvrages très usagés. Cette donation n'a aucun caractère de rareté et elle se situe loin des besoins des étudiants. Le manque de place de stockage associé au peu d'intérêt de ce fond justifie que l'on s'en sépare. M. Matejko précise qu'avant la mise au pilon, la famille Destot a été contactée mais qu'elle ne souhaite pas récupérer les ouvrages visés, et que le don n'a, en tout état de cause, fait l'objet d'aucune clause de non-démembrement.

M. Ente souhaite connaître l'évolution de la question de la gratuité des prêts entre bibliothèques qui avait été soulevée lors du précédent conseil. M. Roche répond que le dossier est en cours de finalisation mais qu'il n'a pas été possible de présenter de proposition concrète durant ce conseil en raison d'un ordre du jour très chargé. Il précise que le dossier sera à l'ordre du jour du prochain conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 16h44.

Le Secrétaire de séance

Anthony LENS

Le Président

PHILIPPE ROLLET

Université Lille1 Sciences et Technologies | Documentation
Cité Scientifique 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. +33 (0) 3.20.43.44.10 | Fax. +33 (0) 3.20.33.71.04
bu-com@univ-lille1.fr | http://doc.univ-lille1.fr